

**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
COMITE DEPARTEMENTAL DU LOT
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 MAI 2020
A « HUIS CLOS »**



Pendant la période de crise sanitaire inédite liée à l'épidémie de Covid-19 n'autorisant pas la réunion physique d'un groupe de personnes, les membres de l'association disponibles et disposant d'un accès internet ont participé le mardi 19 mai 2020 de 14 heures à 15 heures à une assemblée générale ordinaire à « huis clos ».

Le gouvernement a en effet pris des mesures permettant aux associations d'organiser cette importante réunion sous forme dématérialisée, par l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020 portant sur l'adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants par dispositions dérogatoires exceptionnelles.

Après l'annonce par voie de presse le dimanche 3 mai 2020 dans la Dépêche du Midi, par courriel pour les membres ayant communiqué une adresse électronique et les administrateurs, l'assemblée générale, a été organisée par visioconférence, animée par le président. A l'issue de la réunion un questionnaire en ligne a été communiqué aux participants votants permettant l'approbation des résolutions.

La procédure utilisée a été préalablement validée par le Commissaire aux comptes.

Liste des participants et pouvoirs attribués en annexe de ce compte rendu (soit 11 membres présents votants et 17 membres représentés).

Ordre du jour de cette assemblée animée par le Dr Jean-Pierre Tricot, Président :

- *Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 11 avril 2019*
- *présentation du rapport d'activité 2019*
- *présentation du rapport financier 2019*
- *présentation du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*
- *approbation des comptes et quitus aux administrateurs pour leur gestion*
- *affectation du résultat 2019*
- *présentation du rapport spécial du commissaire aux comptes*
- *approbation des conventions réglementées*
- *approbation du budget prévisionnel 2020*
- *élections au Conseil d'administration*
- *questions diverses.*

Présentation des mesures prises par le Conseil d'administration en lien avec la pandémie de Covid - 19

- Fermeture au public (personnes malades et bénévoles) du bureau Ligue à compter du 16 mars et annulation de toutes les réunions et déplacements prévus, annulation ou report des manifestations du mois de mars,
- fermeture au public des 3 Espaces Ligue,
- mise en arrêt de travail pour garde d'enfant de Mme Lhermite à compter du 16 mars,
- poursuite du travail au bureau de Mme Christ-PrévotEAU pendant la première semaine de confinement (en lien avec le contrôle des comptes), puis télétravail depuis la semaine suivante avec autorisation de déplacement professionnel 2 demi-journées par semaine,
- autorisation exceptionnelle et temporaire donnée à Mme Christ-PrévotEAU d'ouvrir seule le courrier contenant les dons par chèques, permettant ensuite leur saisie et passage en banque,
- accord donné pour l'organisation par certaines prestataires de séances par téléphone ou visioconférences : soutien psychologique (3), nutrition (2), sophrologue (3),
- la commission sociale est maintenue pendant le confinement,
- décision d'organiser le CA arrêtant les comptes de façon « dématérialisée » selon une procédure explicitée à tous les administrateurs.

Enfin nous vous informons que le Comité du Lot a obtenu récemment l'autorisation de mise en œuvre de l'activité partielle pour les salariées sur la période du 20 avril au 31 août 2020 pour un maximum de 320 heures.

A) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AGO DU 11 AVRIL 2019

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 11/04/2019 a été mis en consultation sur internet et adressé à tous les participants par courrier électronique.

1^{ère} résolution : le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.

B) RAPPORT D'ACTIVITE 2019

I) FONCTIONNEMENT DU COMITE

Le bénévolat à la Ligue

Le relevé d'heures effectuées par l'ensemble des bénévoles de la Ligue (hors travail d'administrateur non valorisé au sens comptable du terme) sur tout le département s'élève à 3585, soit 2,2 ETP (équivalent temps plein) (2,10 en 2018).

Le nombre de personnes physiques intervenant en tant qu'administrateur **ou** en tant que bénévole (de terrain ou administratif) s'élève à 45.

Remerciements à tous nos bénévoles, sans lesquels beaucoup de nos actions seraient impossibles à réaliser.

La formation de base (connaissance de la Ligue et de la maladie cancéreuse a été organisée à Cahors le 28 mars (merci à la Mutualité française Occitanie / Lot) pour 5 bénévoles du Lot (participation de bénévoles montalbanais).

Administrateurs, réunions statutaires, commissions nationales

- Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois au cours de l'année passée.
- Election d'administrateurs : M. Gérard Alix de Cahors, Monsieur Philippe André de Puy l'Evêque (élu ensuite trésorier adjoint).
- Pas de membre de droit représentant un centre de cancérologie, ni de membre de droit représentant des malades ou d'associations de malades en 2019.
- Présence à l'AG de Carrefour des Sciences et des Arts le 19 février.
- Présence à l'AG de Phil'anthrope 3008 le 23 mars.
- Signature d'une nouvelle convention avec le Syded (récupération du verre) le 27 mai à Catus (désormais la participation du Syded est calculée en fonction du tonnage du verre recyclé ce qui est plus favorable à la Ligue).
- Participation du Président à l'AG nationale de Toulouse le 28 juin (élection du Pr Axel Kahn à la présidence nationale).
- Le Dr Tricot a poursuivi son mandat de membre de la commission nationale de l'« Action pour les personnes malades ». A ce titre il s'est déplacé au siège parisien les 24 mai et 1^{er} octobre (frais remboursés par le Siège). Il a par ailleurs assisté à la conférence des Présidents à Paris le 26 mars ainsi qu'au colloque des missions d'octobre.
- 2019 a été l'année des 60 ans du Comité du Lot. Cet évènement a été marqué par l'organisation d'une matinée de randonnées à Labastide-Murat le 30 juin en collaboration avec, entre autres associations, le Comité départemental de la randonnée pédestre.
- Réunion régionale : à Toulouse le 21 janvier.
- Une présentation des actions de la Ligue a eu lieu à l'IFSI de Figeac le 20 décembre.
- Participation à la Commission des Usagers et associations agréées de l'ARS : Dr Tricot et Mme Assié.
- Participation au CA d'ICARE-46 : Mmes Bézio et Ferrier, puis Mmes Grimal et Ferrier.

- Le mandat de représentant des usagers au sein de la Commission des usagers (CDU) du CH de Cahors a été reconduit pour une durée de 3 ans le 3 décembre. Participation à une réunion nationale à Paris (Siège Ligue) le 28 novembre.

Personnel de l'association et divers fonctionnement

Le comité emploie une secrétaire comptable à temps plein, une assistante administrative (28 h par semaine) au siège cadurcien. Puis une esthéticienne intervenant au CH de Cahors à raison de 6 h hebdomadaires (un congé sans solde lui a été accordé à partir du 18 mars). Les 3 salariées ont un CDI. Un CDD a été signé pour une période de 6 mois en remplacement de l'assistante en congé de maternité et en congé parental pour une durée de 6 mois et demi). A noter : l'esthéticienne a, depuis, donné sa démission au 16 mars 2020.

Le Comité a répondu à un audit du Siège en matière de fonds dédiés.

Une prestation de ménage a été approuvée (toutes les deux semaines) avec prise d'effet au 1^{er} décembre.

Le Comité du Lot a pu apporter son concours à un comité voisin (47) suite à une absence d'aide locale professionnelle possible à la prise de poste de la comptable.

La Ligue à Figeac

Les activités de la délégation continuent (cf. plus loin). Deux bénévoles de Figeac sont administratrices au CA. Le local rue Delbos mis gracieusement à sa disposition par la Mairie de Figeac permet une ouverture au public deux demi-journées par semaine (merci à la Mairie) et a été refait à neuf, inauguration le 20 juin.

Intervention auprès de l'association Inner Wheel le 5 février. Un stand a été tenu au forum des associations le 7 septembre.

L'antenne est habilitée à recevoir des dons de collectes suite à des obsèques (versements au Siège à Cahors).

La Ligue à Gourdon

Mme Renaudin, administratrice au CA, a poursuivi l'animation de l'Espace Ligue de Gourdon dans une salle attenante au Centre hospitalier (merci à la Direction) et des groupes de convivialité (cf. plus loin). Une nouvelle salle a été mise à disposition dans la nouvelle « Maison des Aidants », inaugurée le 13 février. Cette structure soutient et accompagne gratuitement les proches des personnes atteintes de maladies neurodégénératives.

L'antenne est elle aussi habilitée à recevoir des collectes (versements au Siège à Cahors).

II) LES RESSOURCES : MARKETING - COLLECTES - LEGS - PRODUITS ANNEXES

Certains montants globaux seront cités dans la présentation du rapport financier.

Legs

11.366 € enregistrés sur l'année 2019 (33.886 € en 2018). Au moins deux legs sont en cours de résolution, avec versements différés.

Le Comité du Lot a fait paraître un encart dans 3 revues à destination du grand public ou des Notaires exclusivement en collaboration avec le CD47 (dont l'Annuaire des Notaires de la Cour d'Appel d'Agen).

Manifestations Ligue et autres associations :

Citer toutes les manifestations et nos associations partenaires serait fastidieux, aussi en voici un certain nombre, au cours desquels les bénévoles de la Ligue ont généralement pu participer (parfois en donnant un sérieux coup de pouce à l'organisation en elle-même et généralement avec au moins la présence d'un administrateur) :

(en vert les actions 100 % Ligue)

- bal de Figeac avec le Club Danses et Musiques traditionnelles (16/03)
- participation des bénévoles dans 6 centres Leclerc en mars (« cancers de l'adolescent »)
- rando Ligue de Gigouzac (Ac Gigouzac St Germain et Foyer Rural, 08/05)
- matinée de randonnées à Labastide-Murat pour les 60 ans du Comité (30/06)

- journée de Lanzaac (14/07)
- journée bonheur de Phil'anthrope 3008 à Castelnau-Montratier (31/08), jumelée avec Un village contre le cancer à Camburat (25/05)
- concours de pétanque du 14 septembre à Concorès
- **thé dansant (24/09) au Foyer Valentré de Cahors (merci à la Mairie et au CCAS)**
- **plusieurs vide-greniers, vente de roses et de calendriers (bénévoles de Figeac, octobre)**
- seconde édition de la Gourdonnaise en rose et bleu avec le S. C. Gourdon athlétisme (5/10)
- première marche rose en collaboration avec l'ADAR à Figeac (5/10)
- **quine du 6 octobre à Figeac**
- la Cadurcienne des Extrapédestres Quercynois (13/10)
- Reyrevignes marcher et courir contre le cancer (27/10).

Nous remercions également les associations suivantes : l'association Alpha (association de formation désormais dissoute au CH de Cahors), l'association sportive du collège O de Magny de Cahors, Cancer Support France, Inner Wheel (Figeac), des élèves du collège Jeanne d'Arc à Figeac, un bar associatif à Figeac, un groupe de gilets jaunes secteur Cahors, « Les pieds dans l'air » (Figeac), Amicalement'rose (Biars) les associations autour du Centre social de Biars, la MJC de Saint-Céré, le Boxing Full contact Nord Souillac, le karaté club de Figeac, Los Pitchons Garric (concert de Noël 2018), divers clubs associatifs de villages.

Remerciements également à aux Ets Andros (depuis 2013), Pivaudran, Ratier-Figeac, au magasin Kiabi de Cahors (action d'octobre), aux 6 Centres Leclerc participant à l'opération de mars (certains depuis 2002), à certains commerçants et artisans du département (de plus en plus organisent des collectes pendant le mois d'octobre à l'exemple d'une coiffeuse à Lacapelle-Marival et une autre à Cahors).

En **marketing direct** (domaine piloté par le Siège) nous avons, en 2019, effectué la totalité du programme proposé, soit 11 opérations de fidélisation (dont le mailing d'invitation à l'AG) et 1 prospection au second semestre, la première ayant été abandonnée. Un coût financier important résulte de ces prestations, mais se révèle indispensable. Il est prouvé que toutes ces opérations sont « gagnantes ».

Des canaux de collecte numérique sont effectifs depuis quelques temps et on constate une augmentation des dons en ligne comme ceux issus de Facebook, sur le site internet, par SMS, etc...

Nombre d'adhérents : 2256 en 2019 (2520 en 2018). La diminution ne reflète pas une baisse d'intérêts des donateurs pour l'association, mais relève d'un mode d'attribution de la cotisation légèrement différent à partir de 2019 : suite à une collecte décès, un donateur n'est en effet plus considéré comme adhérent, sauf s'il a précisément souhaité et exprimé l'être.

Montant du don moyen en fidélisation : 50,80 € (sensiblement identique à l'année précédente : 50,70 €). Le taux de remontées (nombre de retours sur nombre de courriers envoyés pour un appel donné à la générosité) en moyenne est de 6,60 %, en légère baisse (7 % en 2018).

Montant du don moyen en prospection : 39,50 € (supérieur de 19 % à celui de 2018 : 33,30 €).

Les dons « par internet » (carte bleue sur le site national, chèque par bon de soutien imprimé sur le site, dons par Facebook, plateforme Alvarum) ont permis de recueillir un total de 12.410 € ce qui représente l'équivalent du résultat d'une opération de fidélisation sur le dernier trimestre.

Nombre de nouveaux adhérents (hors collectes décès) : 206 (204 en 2019).

Les collectes organisées lors d'obsèques ont rapporté la somme globale de 20.699 € (sensiblement identique à 2018). 13 % de ces quêtes (en montants) ont été spécifiquement affectées par les donateurs à la recherche, et 5 % à une action pour les personnes malades.

Divers :

La **récupération du verre** a permis de récolter la somme de 3790 € par le SYDED (nouvelle convention annuelle déjà citée, 1525 € les années précédentes) ; remerciements.

III) COMMUNICATION

Lettre d'information annuelle : en 2019 le bulletin local imprimé en 4000 exemplaires a été conçu sous forme d'une double page (pour fêter les 60 ans du Comité) et adressé à l'ensemble des donateurs ayant contribué en 2018 et 2019. Il a également fait l'objet d'un mailing aux partenaires habituels (financeurs), aux notaires etc....

Le Comité du Lot a poursuivi une **communication externe** notamment sur les réseaux sociaux, et en particulier Facebook où les campagnes institutionnelles nationales sont systématiquement relayées ainsi que des articles relatifs aux manifestations organisées par ou pour la Ligue quand les informations sont connues.

IV) MISSION : LA RECHERCHE

Subventions à la Recherche : le Conseil d'administration a attribué en 2019 la somme totale de **60.844 €** :

- **24.000 € à l'ELN Marc POIROT de Toulouse** (cancers du sein triple négatif) ; il s'agit de la première année de financement de ce chercheur *[origine : 70 % du don de la Cadurcienne des Extrapédestres de 2019, 30 % du don de l'association figeacoise Inner Wheel, la générosité du public]*
- **15.000 € à l'équipe labellisée nationale du Dr Thomas MERCHER de l'Inserm à Villejuif** : « génétique et modélisation des leucémies aiguës mégacaryoblastiques de l'enfant » *[origine : don affecté de 1500 € de l'association sportive du Collège O. De Magny de Cahors, la générosité du public]*
- **21.844 € au programme national « l'adolescent face au cancer »** *[origine des dons : uniquement le partenariat Leclerc de mars dans les 6 centres participants].*

A noter : quelques collectes suite à des obsèques et quelques dons en marketing direct sont affectés à 100 % à cette mission de recherche, cela représente pour 2019 la somme de : 2339 €.

V) MISSION : LES ACTIONS POUR LES PERSONNES MALADES ET LEURS PROCHES

A) Aides financières aux associations et aux personnes malades

Le règlement intérieur de la commission sociale a été refondu et approuvé au CA du 11 avril (précédente MAJ en 2010).

- **Associations de personnes malades**

Le Conseil d'administration a accordé en 2019 :

- 200 € à l'Association des Laryngectomisés et Mutilés de la Voix du Sud-Ouest,
- 2.000 € à l'Association pour le développement des soins palliatifs,
- 639,60 € versés pour l'activité physique adaptée : aquagym Cahors et Puy l'Evêque, Tai chi Pradines.

- **Commission sociale**

La commission sociale attribue des secours financiers aux personnes économiquement fragilisées par la maladie, de façon ponctuelle et complémentaire aux dispositifs légaux.

10 réunions de la commission plus une commission d'urgence pour l'examen de 44 demandes : 3 refusées, 2 aides accordées mais retournées au Comité, et une réattribuée. Le total s'élève à 13.971 € accordés (16.021 € en 2018).

8 foyers avaient déjà été aidés auparavant.

Répartition des motifs de demandes :

- 48 % aide à la vie quotidienne (vie courante, énergie, loyer...)
- 27 % aide humaine (aide à domicile le plus souvent et 1 aide au portage de repas)
- 20 % aide liée à la maladie (prothèses, soins non remboursés, frais de déplacement)
- 5 % aide à un projet de vie (accession à nouveau logement, aide à l'aménagement spécifique)
- pas d'aide pour les frais d'obsèques.

[Financement : un reliquat de la Cadurcienne 2018 et une part de la Cadurcienne 2019, la recette de l'action de Boxing Full contact Souillac et la générosité du public.]

B) Espaces Lignes

Les lieux « Espaces Ligue » sont des espaces animés par des bénévoles formés, qui accueillent les personnes malades et leurs proches. Des échanges peuvent également avoir lieu par téléphone directement pendant le temps des permanences (Figeac par exemple) ou en dehors également (Gourdon, et pour Cahors au siège du Comité).

Fréquentation physique :

- 16 personnes à Cahors
- 10 bénéficiaires à Figeac et 6 collectes décès
- 11 personnes à Gourdon.

La fréquentation semble faible à l'EL de Cahors situé au rez-de-chaussée du Centre hospitalier, mais les bénévoles assurent, pendant le temps des permanences, des visites régulières dans le service d'Oncologie directement. Il est alors difficile de quantifier le nombre de « bénéficiaires » de ces rencontres.

Les bénévoles de Figeac ont bénéficié d'une réunion trimestrielle de régulation avec la psychologue.

C) Soutien psychologique

- 44 bénéficiaires à Cahors pour 179 séances (8 hommes – 36 femmes)
- 113 bénéficiaires à Figeac pour 344 séances (46 hommes – 67 femmes) ; 12 personnes habitent l'Aveyron ou le Cantal – plus un groupe de parole pour 8 lycéens dont une amie est atteinte ; sur l'ensemble on note 11 personnes en rémission, 9 personnes « aidantes »
- 5 bénéficiaires à Gourdon pour 18 séances (1 homme – 4 femmes).

Soit un total de 162 bénéficiaires (165 en 2018).

[Financement : une partie du don de Phil'Anthrope 3008 (secteur Figeac), le produit du bal de Figeac, 70 % du don de l'association figeacoise Inner Wheel, quelques dons et quêtes décès affectés et la GP.]

D) Soins de socio-esthétique

- 209 bénéficiaires à Cahors (CH) pour 665 séances (69 hommes – 140 femmes) ; 11 personnes hors département 46
- 29 bénéficiaires à Cahors dans le service Douleurs / soins palliatifs (suite à un financement particulier pour 84 séances) (9 hommes – 20 femmes)
- 61 bénéficiaires à Figeac pour 117 séances (27 hommes – 34 femmes) ; 8 personnes hors département 46
- 17 bénéficiaires à Gourdon pour 39 séances (1 homme – 16 femmes).

Un stage a pu être organisé à Cahors pour une étudiante en socio-esthétique avec la participation d'une de nos prestataires.

Soit un total de 316 bénéficiaires (287 en 2018) dont 33 % d'hommes.

[Financement : une partie du don de Phil'Anthrope répartie sur les 3 secteurs, et la GP. A noter : poursuite de la mise à disposition gratuite de cosmétiques des laboratoires Phyt's sur les 3 secteurs, merci à eux.]

E) Nutrition

16 bénéficiaires (dont 3 hommes) pour 37 séances réparties sur les secteurs de Cahors, Pradines, Puy l'Evêque, Gourdon. Deux prestataires assurent les séances individuelles. (21 bénéficiaires en 2018).

[Financement : la subvention de la Mairie de Cahors et la générosité du public.]

F) Activité physique adaptée

Précisons que le passage par le service de Médecine de l'exercice et du sport du CH de Cahors peut précéder la prise en charge Ligue.

L'activité débutée pour 7 bénéficiaires en automne 2018 s'est poursuivie début 2019, puis 4 nouveaux bénéficiaires se sont inscrits pour la saison 2019/2020, soit un peu moins de participants que l'an passé.

Le Dr Botreau a participé à un séminaire « Sport et Santé » à Labastide-Murat les 11 et 12 octobre (« comment monter un projet et évaluer les progrès des personnes inscrites »)

[Financement : la générosité du public.]

G) Sophrologie

- 79 bénéficiaires, 159 séances semi collectives au CH de Cahors ; 23 hommes – 56 femmes
- Activité remise en route à Figeac avec 2 bénéficiaires, 7 séances, 1 homme et une femme
- 12 bénéficiaires (dont 1 homme) secteur Gourdon pour 37 séances.

Soit un total de 93 bénéficiaires (94 en 2018).

[Financement : une partie du don de Phil'Anthrope, et la générosité du public.]

Merci à toutes nos prestataires.

H) Divers – soins de support

Un accord de principe a été engagé avec le Réseau Icare 46 (réseau départemental de santé et d'accompagnement des patients en situation de maladie chronique, dont les cancers) pour assurer une prise en charge complémentaire de soins de support, à domicile. En 2019 des séances de soutien psychologiques ont ainsi été accordées à Figeac.

I) Confort des malades

5095 € ont été dépensés (reprise de 30 % des fonds de la Cadurcienne 2018) pour la confection de 120 sacs « bien-être » à destination des femmes opérées d'un cancer du sein, distribués sur les secteurs de Cahors, Figeac et Gourdon. Il s'agissait de la quatrième édition. Cette opération est bien accueillie par les femmes touchées et sera renouvelée en 2020 (les cosmétiques sont commandés).

Merci aux bénévoles de l'association Mille Patch qui ont confectionné une nouvelle série de coussins « cœur », offerts en complément des sacs. Des couturières « anonymes » en fabriquent également désormais de temps à autre (gabarit spécifique accessible sur internet).

Du petit mobilier a été offert au Centre hospitalier de Cahors dans les services de pneumologie (consultation d'annonce) et de Soins palliatifs, montant total 938 €.

[Financement : une partie du don de l'association Alpha pour le service Soins palliatifs.]

J) Dossiers patients en chimiothérapie (Cahors)

Poursuite du financement des dossiers à destination des malades (suivi médical) pour les services d'Oncologie et de Pneumologie au Centre hospitalier de Cahors. Un dépliant de l'offre en soins de support est glissé dans chaque dossier ainsi qu'une brochure de présentation des actions d'activités physiques adaptées.

K) Groupes de convivialité, visites, appels aux malades

A Cahors : pas de groupe de convivialité à Cahors (peu de demandes) mais deux bénévoles ont rendu visite à 7 personnes malades à leur domicile.

A Figeac : 11 réunions de convivialité dans un lieu différent de l'Espace Ligue (avec changement en cours d'année), participation moyenne de 12 personnes, 5 nouveaux bénéficiaires. Une réunion a eu lieu en extérieur avec visite d'un moulin et repas en suivant. Goûter de Noël avec présence d'aidants de l'association. A noter : visites régulières à la Clinique toutes les semaines (5 à 6 malades vus par visite), soutien par téléphone (écoute).

A Gourdon : 9 réunions de convivialité à l'Espace Ligue, pour un maximum de 10 personnes présentes (hors bénévoles encadrant). Animations : atelier cuisine, art thérapie, aide à la préparation des manifestations de mai et octobre, pique-nique chez l'organisatrice. Rando santé en juin pour 23 participants sur le secteur (personnes malades ou proches). Stage d'art thérapie jusqu'en 2021 à la Maison des aidants en partenariat avec la Ligue. Ecoute téléphonique.

L) Autres actions diverses

Le CD46 a poursuivi une participation active à l'étude CyPRES (**C**onsensus **P**atients pour des **RE**cherches en soins de **S**upport). Cette étude vise à recenser et hiérarchiser les soins, soutiens (non médicamenteux) et/ou ressources (non financières) relevant des soins de support qui mériteraient une recherche, selon le point de vue des patients et non pas seulement du point de vue des médecins. Une bénévole a inclus pendant 6 mois dans cette étude des personnes volontaires dans le Lot : 27 personnes malades ont accepté de participer (mais nous ne connaissons pas pour le moment le nombre de personnes qui ont effectivement poursuivi l'étude).

VI) MISSION : INFORMATION – PREVENTION – DEPISTAGE

La prévention au niveau national

Depuis 2015, la Ligue nationale a mis en avant l'importance de ce domaine de la prévention : Assises de la prévention organisées en 2015, et Etats généraux de la prévention en novembre 2018. Un grand projet **d'Etats généraux de la jeunesse face au cancer** a vu le jour, programmés pour septembre 2021.

Rappels :

- prévention primaire : lutter contre les facteurs de risque afin d'éviter la maladie,
- prévention secondaire : dépister le plus précocement possible la maladie, de façon individuelle ou collective,
- prévention tertiaire : éviter les récurrences chez des malades guéris.

Par ailleurs :

- 40 % des cancers sont évitables,
- la mortalité reste élevée,
- épidémiologie : l'incidence augmente (400.000 nouveaux cas de cancers en France),
- la bataille ne sera pas gagnée dans les prochaines années par les seuls traitements.

La prévention est aussi une priorité pour la politique de santé nationale. Elle est enfin un élément important du plan cancer III.

Rappelons l'existence du **site « Lig'up »** 1^{er} site de prévention pour les jeunes, dédié à la famille et aux enseignants, à l'initiative de la Ligue contre le cancer (conseils et idées sur des thèmes de santé et de bien-être, à aborder avec enfants et adolescents).

La prévention au Comité du Lot

Les bénévoles chargés de mission (au nombre de 5 plus deux en formation et la participation des bénévoles de Figeac) sont intervenus auprès de 311 jeunes en milieu scolaire :

- avec l'outil **Explo santé** pour 236 élèves répartis dans 10 classes de 7 écoles différentes (Montcuq, Figeac, Cuzac et 4 à Cahors) (20 interventions au total),
- avec l'outil **Explo tabac** pour 61 élèves de collège (Lacapelle-Marival, 3 classes de 5^{ème}) et 14 lycéens (Cahors et Figeac).

Les thèmes abordés sont : l'alimentation, l'activité physique, le tabac, le soleil, les écrans et le sommeil. (478 élèves en 2018).

Autres interventions ponctuelles :

- conférence avec le Dr Botreau et Mme Perrin, une de nos prestataires diététicienne « notre santé est elle aussi dans notre assiettes ? » le 15 février avec l'appui de l'UPTC (Université pour tous Cahors Quercy),
- conférence (mêmes intervenants) le 12 mars auprès de 46 personnes (actifs et retraités du Trésor Public) à Cahors,
- matinée de la **Fraich'attitude le 19 juin** à Cahors (stand de prévention Ligue, 3 bénévoles présents dont une diététicienne),
- des stands spécifiques « Ligue » se sont tenus comme le 24 octobre dans le hall du CH de Cahors (dépistage cancer du sein) et dans le cadre du Moi(s) sans tabac à la Préfecture le 14 novembre, ainsi qu'à Cajarc le 21 novembre (bénévoles de Figeac).

La CPAM a accepté une nouvelle fois de participer au projet de financement de **séances collectives de sophrologie** pour les fumeurs en démarche d'aide à l'arrêt du tabac, à hauteur de 500 €. 20 séances d'1 h 30 ont ainsi été financées de septembre à décembre (22 pour le projet global avec janvier 2020) pour 25 bénéficiaires (comme l'an passé) de 25 à 73 ans avec une majorité de femmes.

Conférence annuelle d'information-prévention-dépistage le jeudi 7 novembre à Cahors animée par M. le Pr Denis CORPET, spécialiste toulousain des questions d'alimentation : Alimentation et cancer, mythe ou réalité ? » en étroite collaboration avec l'association locale Carrefour des Sciences et des Arts. Frais partagés entre les deux associations. L'auditoire a été important. Le contenu est consultable sur internet (lien « YouTube » communicable sur demande). **Remerciements au Grand Cahors et à la Mutualité Française Occitanie, sans oublier Carrefour des Sciences et des Arts.**

Octobre Rose : un grand nombre de manifestations (déjà citées) ont eu lieu en faveur de la Ligue, qui en plus de récupérer des dons parfois conséquents, tentent de mettre en avant l'importance du dépistage organisé (brochures et interventions diverses sur le sujet).

Année 4 de l'opération nationale Moi(s) sans tabac : on peut rappeler les séances de sophrologie pour l'aide à l'arrêt du tabac, mais aussi la présence de la Ligue sur plusieurs stands d'information avec distribution de kits (accueil Centre hospitalier de Cahors et pour le personnel de la Préfecture).

Participation à plusieurs réunions organisées par l'IREPS Occitanie (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Dr Botreau et Solignac, Mme Kozloswki).

Diverses brochures informatives et affiches sont à la disposition du public, distribuées à la demande lors des manifestations où la Ligue est présente.

Abonnements individuels ou collectifs gratuits à Clap' santé (magazine gratuit de prévention pour les 9-13 ans pouvant servir de support d'interventions dans les écoles).

VII) MISSION : SOCIETE ET POLITIQUES DE SANTE

La mission SPS est la plus récente mission de La Ligue. Son objectif est de se faire l'écho de la parole des malades et de leurs proches. Mme Gaillard poursuit son mandat de représentante des usagers au CH de Cahors.

VIII) FORMATION DES BENEVOLES AUX MISSIONS

Créée et agréée en 2002, l'école fédérale de formation de la Ligue contre le cancer a pour ambition de former des personnels compétents et principalement les bénévoles qui s'engagent dans l'association.

Les bénévoles ont participé aux formations suivantes :

- formation « relations bénévoles / malades » les 20 et 21 juin dans nos locaux,
- journée dite « J3 » de partage d'expérience de la formation « relations bénévoles / malades » dans nos locaux le 11 octobre.

En complément, les membres de l'équipe prévention locale ont organisé une formation à Cahors le 12 novembre sur le thème des interventions en milieu scolaire.

Avant d'approuver le rapport d'activité le Président demande aux participants s'ils ont des questions.

A la question posée de la reprise des activités de prévention en milieu scolaire, il est répondu que la relance aura lieu en septembre, si les événements liés à la crise sanitaire évoluent favorablement.

☞ **2^{ème} résolution : l'assemblée générale approuve à l'unanimité des voix des membres présents et représentés le rapport d'activité 2019.**

C) RAPPORT FINANCIER 2019

Le trésorier tient à préciser que les états financiers présentés ont été établis conformément aux normes et règles en vigueur et qu'il n'y a pas de changement de méthode comptable par rapport à l'exercice précédent.

A) EXAMEN DE LA GESTION A PARTIR DU COMPTE DE RESULTAT/BUDGET

Le résultat net est excédentaire de 9188,08 € alors que le budget prévisionnel avait été approuvé en équilibre (pour un total de 265.300 €). La différence entre les prévisions **budgetaires** et l'excédent constaté s'explique principalement par les écarts suivants :

En RESSOURCES :

- + 5.866 € de legs
- + 17.534 € de dons manuels
- + 2316 € perçus en mécénat
- - 1306 € perçus en subventions publiques
- - 2952 € en cotisations.

En EMPLOIS :

- + 4383 € de missions sociales (l'écart notable est celui de l'action pour la recherche avec +7.744 €, alors que pour les autres missions il y a une légère baisse par rapport aux prévisions)
- +2543 € de frais de recherche de fonds (marketing)
- + 1874 € d'engagements à réaliser (fond dédié qui n'avait pas été budgétisé).

B) EXAMEN DE LA GESTION A PARTIR DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Préalablement à l'examen du compte d'emploi des ressources, il convient de signaler que la répartition des charges de secrétariat (3 salariées en 2019 dont 1 CDD) s'établit de la manière suivante :

| INTITULE | 2019 | 2018 |
|--------------------------------|---------|---------|
| actions pour les pers. malades | 9,0% | 9,3% |
| information/prévention | 2,3% | 3,2% |
| société et politique de santé | | 0,2% |
| formation (des bénévoles) | 1,0% | 0,6% |
| traitement des dons | 5,7% | 5,6% |
| organisation de manifestations | 2,7% | 5,1% |
| communication externe | 3,6% | 5,4% |
| communication interne | 3,8% | 4,9% |
| formations administratives | 0,8% | 0,6% |
| fonctionnement | 71,1% | 65,1% |
| <i>total :</i> | 100,00% | 100,00% |

Le salaire de l'esthéticienne (temps partiel) est enregistré à 100 % en soins de support.

1. EMPLOIS :

1.1 Les missions sociales divisées entre les actions réalisées directement (86.000 €) et les versements à « d'autres organismes » (subventions recherche et subventions aux associations pour un montant de 63.683 €) représentent au total la somme de 149.683 €

Les **missions** ont diminué de 1532 € (151.215 € en 2018).

Si l'on entre dans le détail des missions, on note :

1.1.1 augmentation du poste « **actions en direction des personnes malades, des proches et des établissements de santé** », 81.320 € VS 79.122 € en 2018)

▶ augmentation en soins de support qui ont occasionné une dépense globale de 51.397 € (48.907 € en 2018) soit + 5 %. Leur répartition fait l'objet d'un tableau annexe. Raison principale : une action au service douleur/soins palliatifs du CH de Cahors,

▶ augmentation du poste « confort des malades » (stabilité des « sacs bien être » mais achat de mobilier au CH de Cahors) passant de 4830 l'année précédente à 6033 €,

▶ diminution des aides financières (14.144 € / 16.184 €).

1.1.2 Diminution des **actions d'information-prévention-dépistage** avec une dépense globale de 6236 € (8214 en 2018 qui était l'année d'organisation des Etats généraux de la prévention) soit – 2 %.

1.1.3 Actions **de formation des bénévoles aux missions** : 1185 € (733 en 2018).

1.1.4 Actions **en direction des chercheurs** : 60.844 € (62.754 € en 2018).

1.2 Frais de recherche de fonds (marketing) : ils ont diminué de 15 % avec une dépense de 40.343 € à comparer à 47.853 € en 2018, s'expliquant essentiellement par l'abandon d'une opération de marketing (la prospection du premier semestre) et la diminution de la répartition des salaires des secrétaires sur le poste « organisation de manifestations ».

1.3 Frais de fonctionnement (incluant les frais de communication) : stabilité au total avec 82.608 € (82.450 en 2018). Dans le détail on peut toutefois noter une augmentation de la répartition des salaires en secrétariat sur ce poste, tandis qu'il n'y a pas eu d'impôt à payer comme en 2018 sur les revenus des comptes à terme.

1.4 Un engagement à réaliser (fond dédié) est enregistré au 31/12/2019 :

« activité physique adaptée pour les patients du Gourdonnais » : 1874,90 € (association SC Gourdon Athlétisme suite à la Gourdonnaise d'octobre).

2. RESSOURCES :

2.1 Les ressources collectées auprès du public (dons, legs, autres produits liés à la générosité) représentent la somme de 245.931 € (256.295 en 2018).

2.1.1 La part des dons affectés est la plus augmentée par rapport aux dons non affectés : 64.291 € (54.107 en 2018) soit + 19 %.

2.1.2 Les recettes en legs ont été de 11.366 € (33.886 € perçus en 2018).

2.1.3 Les autres produits liés à la générosité du public (manifestations, ventes, récupération, produits financiers, remboursements du siège) sont relativement stables (12.031 € VS 12.451 en 2018). Notons le nouveau mode de calcul de la participation du Syded (recyclage départemental du verre) plus favorable au comité (3790 € versés / 1525 auparavant) et une diminution des produits financiers (577 € / 2240 en 2018) depuis la clôture des comptes à terme.

2.2 Les « autres fonds privés » sont constitués exclusivement des abondements des 6 Centres Leclerc participants à l'opération « Ligue-Leclerc » (cancer de l'enfant et l'adolescent) pour un montant en de 10.116 € (7638 € en 2018).

2.3 Les subventions et autres concours publics sont de 2194 € (4794 € en 2018).

2.4 La reprise de fonds dédiés d'un montant de 6600 € concerne exclusivement les 30 % du don 2018 des Extrapédestres Quercynois affecté à l'accompagnement des malades (dépenses permettant la confection de 120 sacs bien être et la participation à 10 aides financières pour des patientes atteintes de cancer du sein).

3. SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES :

Le solde disponible des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au 31 décembre s'élève à 99 392,18 €.

Ce dernier correspond au cumul du report des ressources au 1^{er} janvier 2019 : 89 731,82 €, des ressources collectées auprès du public au cours de l'exercice, 245 931,84 €, corrigé de la variation des fonds dédiés collectés auprès du Public soit plus 4725,10 € et diminué des emplois financés par les ressources collectées auprès du public : soit moins 240 996,58 €.

Ce solde sera reporté à l'ouverture de l'exercice suivant.

Remarque : l'ensemble des fonds associatifs, s'élève à 129.086 € (120.498 € en 2018).

4. RESULTAT :

Le **résultat net** soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire est un excédent de ressources de 9188,08 € Il est rappelé que l'année précédente le résultat était un excédent de ressources de 9390,58 €.

C) STRUCTURE FINANCIERE AU 31/12/2019

Au 31/12/19 la structure financière présente un fonds de roulement excédentaire de 138.827,75 € (fonds associatifs + provisions pour risques et charges - immobilisations après amortissements).

Par ailleurs, l'autonomie financière est à un niveau satisfaisant ; la structure financière représente 5,33 mois des besoins de financement des dépenses annuelles moyennes de la Ligue, en augmentation par rapport à l'an passé (5), mais encore légèrement inférieure aux préconisations du Siègne.

Il y a lieu de noter l'absence totale de placement sécurisé à l'heure actuelle.

Les comptes présentés font ressortir un excédent de résultat 9188,08 €.

Avant d'approuver le rapport financier le Président demande aux participants s'ils ont des questions.

D) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les participants ont pris connaissance du rapport sur les comptes annuels établi en date du 24 avril par Monsieur Marty, Commissaire aux comptes à Sodecal Audit. M. Marty précise qu'il n'a pas d'observation quant à la sincérité et la concordance des comptes tels qu'ils lui ont été présentés, et qu'il certifie les comptes sans réserve, rappelant que le contrôle a été effectué dans un contexte évolutif de la crise sanitaire.

Par ailleurs il observe qu'il convient d'attirer l'attention sur le point suivant exposé dans la note 1.1 de l'annexe des comptes annuels et qui concerne des événements postérieurs à la clôture concernant la crise sanitaire liée au Covid-19 (« *Cependant, la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 supportée par tout le pays va impacter le budget 2020. Le Comité du Lot va prendre toute mesure visant à assurer la continuité d'exploitation par le suivi rigoureux des frais de gestion et la diminution de certaines missions pour lesquelles il n'y avait pas d'engagement. Par ailleurs le Siègne national a donné un engagement de principe pour supporter financièrement le Comité départemental au cas où les difficultés seraient accrues* »).

E) APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2019 ET QUITUS

☞ 3^{ème} et 4^{ème} résolutions : après avoir pris connaissance du rapport financier du trésorier et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, l'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes 2019 tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus au trésorier et aux autres membres du Conseil d'administration de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice clos au 31/12/2019.

F) AFFECTATION DU RESULTAT 2019

La proposition d'affectation du résultat est la suivante :

| | DEBIT | CREDIT |
|--|-----------|-----------|
| Compte 120000 excédent exercice comptable 2019 | 9188,08 € | |
| Compte 106500 fonds de réserve générale | | 9188,08 € |

☞ 5^{ème} résolution : l'affectation précitée du résultat 2019 est approuvée à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.

G) LECTURE ET APPROBATION DU RAPPORT SPECIAL

Monsieur Marty a communiqué le rapport spécial portant sur les conventions règlementées conclues entre l'association et les administrateurs. Il ne fait état d'aucune convention qui lui aurait été soumise.

☞ 6^{ème} résolution : l'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport spécial sur les conventions règlementées relatives à l'exercice clos le 31/12/2019.

H) BUDGET PREVISIONNEL 2020

Le budget prévisionnel 2020 a été approuvé lors du Conseil d'administration du 17 décembre 2019 pour un montant total de 264.100 € (en équilibre, cf tableaux annexes en 3 pages).

Précisions que les événements intervenus depuis mars 2020 liés à l'épidémie que nous subissons encore à ce jour et pour une période indéterminée, risquent de ne pas permettre au Comité du Lot de poursuivre ses missions comme le prévoyait le Conseil d'administration. Malgré tout le budget est présenté au vote en l'état. Les adaptations se feront au fil de l'année.

Le Sièg National a par ailleurs donné un engagement de principe pour supporter financièrement les Comités départementaux au cas où les difficultés seraient accrues.

☞ 7^{ème} résolution : l'assemblée générale approuve à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés le budget prévisionnel 2020.

I) ELECTIONS D'ADMINISTRATEURS

Il n'y a pas eu de candidature au Conseil d'administration autre que celle d'une administratrice dont le premier mandat expire ce jour.

8^{ème} résolution : l'assemblée générale élit à la majorité des voix des membres présents ou représentés (27 votes pour, 1 abstention) en qualité de membre du Conseil d'administration, pour une durée de 6 ans :

- Mme Marie-Claire REMBAULT (Lunan), mandat renouvelé (1^{ère} fois).

Le Conseil d'administration se réunira dès que possible lorsque le confinement lié à la crise sanitaire sera terminé.

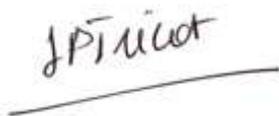
J) QUESTIONS ET ECHANGES DIVERS

- La baisse des ressources annoncée au niveau national ne se limitera pas aux dons des adhérents mais aussi aux recettes liées à l'organisation de manifestations par et pour la Ligue, dont certaines ont pu être reportées alors que d'autres sont annulées. On garde l'espoir de récupérer deux legs cette année.
- M. Roudayre, représentant des Extrapédestres Quercynois, exprime les difficultés d'organisation de la Cadurcienne d'automne, qui aura nécessairement lieu sous une autre forme que lors des éditions précédentes. La commande des emblématiques maillots a d'ores et déjà été annulée. La recette provenant de cette manifestation sera vraisemblablement inférieure à celle des années précédentes.
- Il n'est pas certain que le thé dansant puisse être organisé comme prévu en septembre (précision de Mme Boyer, adjointe au Maire de Cahors).
- Mme Boyer souligne l'efficacité de l'assemblée organisée en visioconférence.

Le Président remercie les participants.

La séance est levée à 15 heures et les votes des membres (par le remplissage questionnaire en ligne) sont admis recevables au plus tard 40 minutes après la fin de la réunion.

**Le Président,
Dr Jean-Pierre TRICOT**



**La Secrétaire générale,
Mme M. FERRIER**

